

Chères et chers Membres et Amis,

### 1° **Moldavie, assistance aux personnes âgées vulnérables et abandonnées exposées aux rigueurs de l'hiver.**

Depuis novembre et jusqu'à présent, notre partenaire dans le village de Costesti, l'ass. Compasiune, assure une aide de survie à des vieillards isolés, sans famille, sans ressource et sans autre recours face à l'épreuve hivernal. Repas chauds et bois de chauffe sont l'essentiel pour que ces personnes affaiblies ne succombent pas à cette période. Vivere se doit de réunir le solde des CHF 2'330 nécessaires à cette action, nous en appelons ici à la solidarité de celles et ceux de nos lecteurs qui pourraient y contribuer. D'avance merci !



Costesti, personnes à secourir



© Vivere

### 2° **Assistance aux victimes du trafic des êtres humains**

Quoi qu'en disent leurs dénégations et publications vertueuses, plusieurs pays de la région du Golfe persique continuent à tolérer voire faciliter la mise en esclavage de dizaines de milliers de migrants sur leur sol. Les victimes sont trompées dès le départ, dans leurs pays d'origine, par les réseaux mafieux transfrontaliers. Promises à un travail et à un salaire décent, dès leur arrivée dans le Golfe les victimes sont en réalité privées de leur identité, séquestrées, violentées en cas de la moindre résistance, astreintes à l'exploitation sexuelle, au travail forcé, aux privations de soins de santé, à l'isolement total.

Depuis 2004 sans discontinuer, Vivere et ses collègues sur place travaillent au secours, à la libération et au rapatriement légal de victimes du trafic avec, à chaque fois que possible, l'offre d'un accompagnement socio-médical une fois que la personne est rentrée dans son pays.

Durant les six derniers mois nous avons pu identifier 128 nouvelles victimes, et en rapatrier 115. Leurs nationalités figurent sur le tableau ci-après.

Pays d'origine	Août 2016 à Jan 2017	
	Victimes identifiées	Victimes repatriées
Uzbekistan	27	20

Uzbekistan	2	2
Russia	4	3
Moldova	2	2
Tajikistan	1	1
Armenia	1	1
Azerbaïdjan	1	1
Kyrgyzstan	5	3
Kazakhstan	1	0
<b>Sous-total pays CEI (1)</b>	<b>42</b>	<b>31</b>
Nigeria	27	27
Uganda	12	12
Kenya	8	8
Ghana	1	1
Ethiopia	6	6
Cameroon	6	6
<b>Sous-total Afrique</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
Indonesia	13	13
Philippines	2	2
Sri Lanka	5	5
Bangladesh	3	3
<b>Sous-total Asie</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
Ukraine	1	0
Estonia	1	0
Romania	1	1
<b>Sous-total Europe</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>115</b>

(1) Communauté des États indépendants

Pour illustrer la cruauté que représente cette sorte d'exploitation voici le cas de Nishantein V. originaire du Sri Lanka :

Le 5 oct. 2016 une gardienne de la prison de S. nous signale une détenue qui, par défaut de passeport et d'un ticket d'avion, croupit encore en détention, avec son enfant, 4 mois après avoir purgé sa peine pour délit de 'prostitution'.

Son histoire : lors de soi-disant vacances au Sri Lanka, un de ses compatriotes cherchait une aide-ménagère pour sa villa dans le Golfe où il est établi (*pour raisons de sécurité nous ne pouvons pas nommer ici le pays concerné*). Les parents de Nishantein, 18 ans à l'époque, donnent leur accord. Dès son arrivée dans le Golfe en décembre 2013, l'adolescente est enfermée à clef dans une pièce minuscule, avec une ration misérable de nourriture et d'eau. Sans répit son 'maître' la sollicite pour des faveurs sexuelles qu'elle refuse. Le 3<sup>ème</sup> jour l'homme se met à la frapper à coups de ceinturon et au bout de quatre jours de torture, Nishantein finit par céder. Durant la semaine suivante elle est violée par une vingtaine d'hommes, et ainsi pendant toute une période où la victime, perdant fréquemment conscience, ne peut plus compter le nombre d'assauts qu'elle a à subir. Plus tard, elle est transférée dans une pièce plus grande, recevant meilleure nourriture ainsi que quelques vêtements, n'ayant plus que 5 à 7 'clients' par jour, mais toujours interdite de quitter la villa. Début 2015 elle accouche d'un enfant, dans l'impossibilité d'en identifier le père. En janvier 2016 elle est libérée suite à une descente de police dans la villa, mais sans aucun moyen de se défendre ni de se faire comprendre elle est condamnée pour prostitution à une peine de prison.

Dénouement : 17 jours seulement après l'avoir rencontrée notre équipe a fait le nécessaire pour que Nishantein puisse être rapatriée et rejoindre sa famille. Elle rentre par le vol du 22 octobre 2016.

**RAPPEL : l'assemblée générale de Vivere se réunira lundi 24 avril, 19h00**, à International School of Lausanne (Salle 'Multi-Purpose Room' NA 211, à l'étage du bâtiment principal, Chemin de la Grangette 2, Le Mont sur Lausanne 1052). Merci de bien vouloir réserver cette date dans l'agenda.

Avec nos salutations les meilleures,

Le comité de Vivere

Vivere 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne [contact@vivere.ch](mailto:contact@vivere.ch) [www.vivere.ch](http://www.vivere.ch) CCP 17 – 709 738 – 6  
Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007 membre de la FEDEVACO  
association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement  
indépendante  
reconnue d'utilité publique

**Depuis sa création en 1999 Vivere est mû uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, et sans loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion spartiate du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.**